



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01224

Numéro SIREN : 533 579 298

Nom ou dénomination : A MANIPLOMB

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/012527

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/012527**
n°de gestion : **2011B01224**
n°SIREN : **533 579 298 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 04/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A MANIPLOMB - Société par actions simplifiée
29 rue de la République 38360 Sassenage -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1318487

Désignation de l'entreprise **A MANIPLOMB**Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise

38044 GRENOBLE CEDEX 9

Numéro SIRET * **5 3 3 5 7 9 2 9 8 0 0 0 1 9**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 2**Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 6Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 5

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4Immobilisations
incorporelles { Fonds commercial *
Autres *

010

012

014

2 190

016

2 190

728

Immobilisations corporelles *

028

030

Immobilisations financières * (1)

040

042

Total I (5)

044

2 190

048

2 190

728

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances { Clients et comptes rattachés *
(2) Autres * (3)

068

6 000

070

6 000

8 035

072

1 612

074

1 612

2 183

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

11 820

086

11 820

6 513

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

19 432

098

19 432

16 732

Total général (I+II)

110

21 622

112

2 190

19 432

17 460

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

1 000

1 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

100

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

2 987

1 765

Résultat de l'exercice

136

5 944

1 323

Provisions réglementées

140

Total I

142

10 031

4 087

Total II

154

Provisions pour risques et charges

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

3 170

8 360

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

172

6 231

5 013

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

9 401

13 373

Total général (I + II + III)

180

19 432

17 460

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informations

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Page 4

Formulaire obligatoire (article 303 Section A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise A MANI PLOMB

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
		13	1	1	2	2	0	1	6	13	1	1	2
		1	2	0	1	6	1	2	0	1	5	1	5
		Néant						Néant					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *												
	Production vendue												
	Production stockée *												
	Production immobilisée *												
	Subventions d'exploitation reçues												
	Autres produits												
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												
	Variation de stock (marchandises) *												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												
	Autres charges externes * :												
	Impôts, taxes et versements assimilés												
	Rémunérations du personnel *												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												
	Dotations aux amortissements *												
	Dotations aux provisions												
	Autres charges												
	Total des charges d'exploitation (II)												
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers												
	Produits exceptionnels												
	Charges financières												
	Charges exceptionnelles												
	Impôts sur les bénéfices *												
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												
	B - RÉSULTAT FISCAL												
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												
	Provisions non déductibles *												
RÉINTÉGRATIONS	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-clis d'associés												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
	Entreprise nouvelle (44, section A)												
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, section A)												
	Déduction ZFA (44, section A)												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)												
DÉDUCTIONS	Zone franche urbaine (44, section A)												
	Jeune entreprise innovante (44, section A)												
	Investissements outre-mer												
	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs												
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												
	Bénéfice col. 1												
	Déficit col. 2												
	Déficit col. 2												

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS Informatique

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Dépréciation des créances	7
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

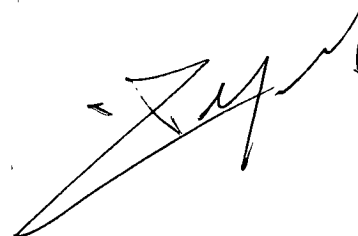
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 190		
TOTAL GENERAL	2 190		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 190	2 190
TOTAL GENERAL			2 190	2 190

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 462	728		2 190
TOTAL GENERAL	1 462	728		2 190

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	728				
TOTAL GENERAL	728				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	6 000	6 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 612	1 612	
TOTAL	7 611	7 611	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 170	3 170		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	372	372		
Impôts sur les bénéfices	1 013	1 013		
Taxe sur la valeur ajoutée	39	39		
Autres impôts taxes et assimilés	383	383		
Groupe et associés	4 423	4 423		
TOTAL	9 401	9 401		

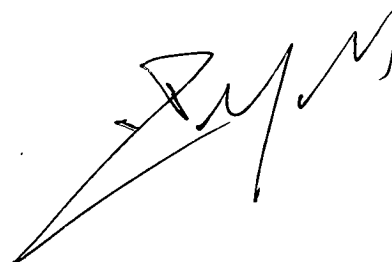
Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	774
Dettes fiscales et sociales	383
Total	1 157

Charges et produits constatés d'avance



A. MANIPLOMB
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 Rue de la République, 38360 SASSENAGE
533 579 298 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 5 943,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 943,68 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 8 931,08 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

